

Divers

La glacière

Située à l'intersection de la *rue de la glacière* et de la *rue Chaude*, cette glacière a été reconstruite à l'identique en 1994, essentiellement avec ses propres matériaux à son emplacement d'origine dans le parc de la Garenne, autrefois dépendant du château. Elle était alors accessible directement du château par un passage⁽¹⁾ sous la rue chaude.

Elle a un volume de 5 m³ environ et peut contenir 2,5 tonnes de glace. C'est une sorte de cylindrique de 2 m de diamètre enfoncé de 1,50 m dans le sol, dans lequel on déposait de la glace en hiver pour l'utiliser l'été.

La couverture est en bois. L'ensemble est bien isolé afin de maintenir la glace à basse température.

On y pénètre par un petit couloir tourné vers le nord et fermé par deux portes matelassées formant un sas. Le couloir servait de chambre de conservation des aliments.

Le fond en forme de cuvette est équipé d'un lit de pierres formant puisard pour évacuer l'eau de fonte de la glace (une glacière doit être absolument sèche car, en cas d'infiltration, la glace ne se conserve pas).



Vue générale



Charpente



Puits

La date de construction de la glacière initiale n'est pas connue. Aucun des plans détaillés anciens disponibles (1783⁽²⁾, 1809⁽³⁾ et 1888⁽⁴⁾) ne la montrant, on peut penser qu'elle est plus récente, disons de la fin du 19^{ème} siècle ou du début du 20^{ème} siècle, à l'époque de la splendeur des comtes Dulong de Rosnay.

L'apparition du courant électrique et la fabrication des premiers congélateurs à partir de 1850 ont rendu les constructions de ce type inutiles. Celle de Cannes-Ecluse a probablement fonctionné jusqu'à 1927, date de l'arrivée de l'électricité dans le village.

La Goulotte

La Goulotte (ou fausse rivière) est un bras mort de l'Yonne résultant des travaux de canalisation de la rivière et de la construction de la voie ferrée.

Située au sud de la voie, elle communique avec la rivière par un petit pont sous la route du bord de l'eau, juste assez grand pour le passage d'une barque de pêche.

1 Le passage sous la rue Chaude disparut lors de travaux de voirie dans les années 1970.

2 Plan d'intendance établis par Louis Bertier de Sauvigny, intendant de la Généralité de Paris, pour établir une meilleure répartition de la taille, l'impôt direct de l'époque (Les généralités sont les circonscriptions administratives de la France de l'Ancien Régime. Il y eut jusqu'à trente-six généralités.).

3 Plan parcellaire établi en deux exemplaires conservés aux archives de la commune et aux archives départementales.

4 Monographie communale rédigée par Hilaire Eugène Blin, l'instituteur.

Elle a une longueur de 300 mètres environ. Le petit pont est à peu près au milieu.

Elle est accessible par la *ruelle du grand îlot*.

Un lavoir utilisé jadis par les habitants du quartier mais laissé à l'abandon est détruit dans les années 1990.



Vues générales

Passage sous la voie ferrée

Le Saussis

Lors de la construction de la voie ferrée, en talus à cause des risques d'inondation, les sociétés de l'époque ont minimisé les problèmes d'approvisionnement en sables et graviers en les extrayant directement des terrains voisins du tracé.

Ce qui a conduit à la création de fossés parallèles à la voie ferrée, en contrebas des terrains naturels. De dimensions assez importantes, ces fossés sont aussi larges que la voie ferrée.

Il y en a ainsi pratiquement dans toute la traversée de la commune. Au cours du temps, ils sont souvent utilisés comme décharges publiques.

L'un d'eux est un peu particulier : le Saussis⁽⁵⁾, entre l'ancienne mairie, l'église, la place Miramon d'une part et la voie ferrée d'autre part. Il est vendu par la comtesse de Miramon Fitz-James à la commune en 1928.

Il abrite des jardins ouvriers puis est planté de pommiers dont la récolte est vendue aux enchères par la commune au printemps. Cette vente est réservée aux habitants de la commune. Evidemment les acheteurs doivent assumer le risque de la mauvaise récolte. Les pommes ne sont pas formidables mais les acheteurs sont déjà bien contents d'en tirer un cidre en général "rugueux".

Les besoins en décharge augmentant, le Saussis est remblayé et transformé en jardin public, tout comme son semblable situé entre le Ru d'Esmans, la rue du port et la voie ferrée.

Le restaurant scolaire y est construit en 2011.



en 1924

5 L'origine du mot est incertaine, mais un rapprochement avec "saussaie", ancienne forme de "saulaie", lieu planté de saules, est vraisemblable. On trouve aussi l'orthographe "Saussy".